

DEMANDE DE CRÉDIT D'ETUDE

Séance du Conseil général du 21 mai 2025

Objet :

Réalisation EU/EC – Secteur Condémine – Ecole – Eglise – Bugnon

Demande de crédit d'étude de CHF 42'000.00



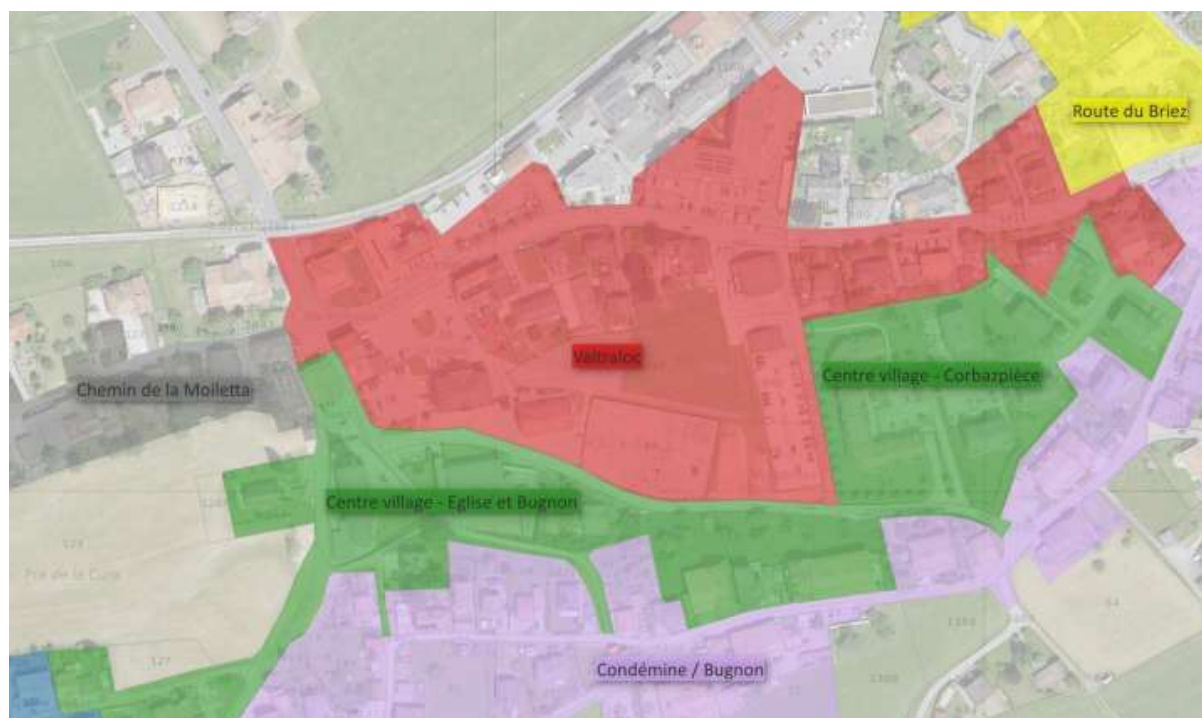
Descriptif de la demande :

Le centre du village présente plusieurs projets de mise en séparatif en cours :

- Chemin de la Moiletta en gris
- Valtraloc en rouge
- Condémine - Bugnon en violet
- Margy - Route du Briez en jaune

Comme le montre l'image ci-dessous, le secteur représenté en vert englobe le centre du village depuis la Condémine (Corbaz Pièce) jusqu'au Bugnon en passant par l'Ecole et l'Eglise. Il est proche géographiquement des autres projets en cours. Son concept d'évacuation des eaux est donc directement lié à celui des projets avoisinants.

De plus, toutes les eaux du secteur centre village s'écoulent actuellement dans le BEP (Bassin des Eaux Pluviales) des Kà, ce qui implique non seulement que le débit permanent d'eaux claires présent dans les réseaux mixtes est envoyé à la STEP mais également que des eaux mixtes se déversent au milieu naturel en cas de forte pluie. Il paraît donc important d'entamer les études pour la séparation des eaux du secteur vert, afin que la commune puisse finaliser la séparation des eaux du centre du village et à terme, ne plus utiliser le BEP.



La présente demande traite de la réalisation des investigations des biens-fonds privés du secteur en question, puis de la réalisation d'un concept d'évacuation des eaux (Phase 31 selon la SIA). Ceci permettra de confronter les différents projets avoisinants en cours (Valtraloc et Condémine-Bugnon) afin d'établir le meilleur concept général d'évacuation des eaux pour le centre du village.

La réalisation des investigations des biens-fonds privés sera effectuée par l'entreprise spécialisée CorrellTech sous la direction de CSD (DT). Nous avons déjà procédé de cette façon dans le cadre des projets de la Moilleta, de Valtraloc et du Village d'En Haut à notre entière satisfaction.

Plan des bien-fonds

Biens-fonds classiques, contrôle simple

Immeubles > 2 étages, contrôle complexe



Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'étude de CHF 42'000.00

7201.5290.08 - CE Réalisation EU/EC – Secteur Condémine – Ecole – Eglise – Bugnon

Financement :

Par emprunt ou par les liquidités :	CHF	42'000.00
-------------------------------------	-----	-----------

Frais financiers :

Intérêts estimatifs 2 % :	CHF	840.00
---------------------------	-----	--------

Amortissement 1.25 % :	CHF	525.00
------------------------	-----	--------

Charges annuelles :	CHF	1'365.00
----------------------------	------------	-----------------